

Remaniements au sein du Conseil d'Administration d'UCB

Bruxelles, 14 décembre 2007 à 7:00 CET – En sa séance du 13 décembre 2007, le Conseil d'Administration a examiné les changements dans sa composition et les candidatures à proposer lors de la prochaine Assemblée Générale du 24 avril 2008, date à laquelle les mandats de quatre Administrateurs arriveront à échéance. Le Conseil propose des candidats à leur succession.

Les Administrateurs suivants se retireront du Conseil le 24 avril 2008:

- Alan Blinken, membre depuis 2000, qui a atteint la limite d'âge que le Conseil s'est imposé;
- Guy Keutgen, membre depuis 1984, et Jean-Louis Vanherweghem, membre depuis 1999, qui, à leur demande, ne sont pas candidats à leur réélection ;
- Georges Jacobs qui avait quitté ses fonctions exécutives de CEO de l'entreprise en 2005, avait accepté de présider le Conseil pour un mandat de trois ans et qui n'est pas candidat à sa réélection. Georges Jacobs a déclaré : « Après 39 ans de bons et loyaux services au sein de l'entreprise, dont 17 comme CEO et trois en tant que président du Conseil, je pense qu'il est temps à présent de passer le témoin. Je suis heureux d'avoir pu, durant cette présidence, m'assurer que l'entreprise réalise, en douceur, sa transition vers une nouvelle destinée. »

Le Conseil a décidé de nommer Karel Boone, administrateur indépendant depuis 2000, au poste de président en lieu et place de Georges Jacobs à partir du 24 avril 2008. Karel Boone est président du conseil d'administration de Lotus Bakeries, de Vandemoortele et président honoraire de la FEB (Fédération des Entreprises de Belgique).

Dans l'optique d'élargir les compétences du Conseil, trois candidats ont été retenus. Leur nomination en tant que nouveaux membres du Conseil sera soumise à l'approbation lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires. Il s'agit de :

- Thomas Leysen, CEO d'Umicore et futur président de la FEB (Fédération des Entreprises de Belgique), qui rejoindra le Conseil d'UCB à dater du 1^{er} janvier 2009 ;
- Jean-Pierre Kinet, professeur au *Harvard Institute of Medicine* et au *Beth Israel Deaconess Medical Center* ;
- Armand De Decker, président du Sénat de Belgique.



Le Conseil a rendu hommage à George Jacobs, CEO d'UCB de 1987 à 2005 et président du Conseil d'Administration depuis 2005. Sous sa présidence, fort de ses connaissances et de sa vaste expérience des activités pharmaceutiques et chimiques d'UCB, Georges Jacobs a particulièrement contribué à soutenir son successeur Roch Doliveux, le CEO d'UCB, dans la transformation d'UCB en une entreprise biopharmaceutique. Le Conseil d'Administration a adressé ses plus vifs remerciements à Georges Jacobs pour sa longue et exceptionnelle carrière au sein d'UCB, ainsi que pour sa contribution essentielle à la transformation fondamentale et à la croissance du groupe.

De même, le Conseil a remercié Jean-Louis Vanherweghem, Guy Keutgen et Alan Blinks pour leurs compétences et leurs contributions au Conseil durant leur mandat.

Pour toutes questions, veuillez contacter

*Antje Witte, Vice-President Corporate Communications & Investor Relations, UCB
T +32.2.559.9414, Antje.witte@ucb-group.com*

*Mareike Mohr, Associate Director Investor Relations, UCB
T +32.2.559.9264, Mareike.mohr@ucb-group.com*

A propos d'UCB

UCB (www.ucb-group.com) est un laboratoire biopharmaceutique mondial qui se concentre sur la recherche, le développement et la commercialisation de produits pharmaceutiques et biotechnologiques innovants liés aux troubles du système nerveux central (y compris l'épilepsie), aux troubles immunitaires et inflammatoires (y compris les affections allergiques/respiratoires) et au domaine de l'oncologie. UCB vise à asseoir sa position de leader dans le traitement de maladies graves. La société emploie environ 12,000 personnes réparties dans plus de 40 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros (pro forma) en 2006. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles et possède 89% du capital de Schwarz Pharma AG. Schwarz Pharma AG (Monheim, Allemagne) est membre du Groupe UCB.

Déclaration prospective

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans actuels, estimations et convictions de la direction. Ces déclarations impliquent des risques et incertitudes pouvant se traduire par des différences matérielles entre les résultats réels et les résultats que l'on peut escompter sur la base des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. Parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences, citons des changements dans le contexte général, économique et concurrentiel, l'impact de décisions judiciaires futures, l'évolution de la législation, la fluctuation des taux de change, le recrutement et la rétention de collaborateurs.